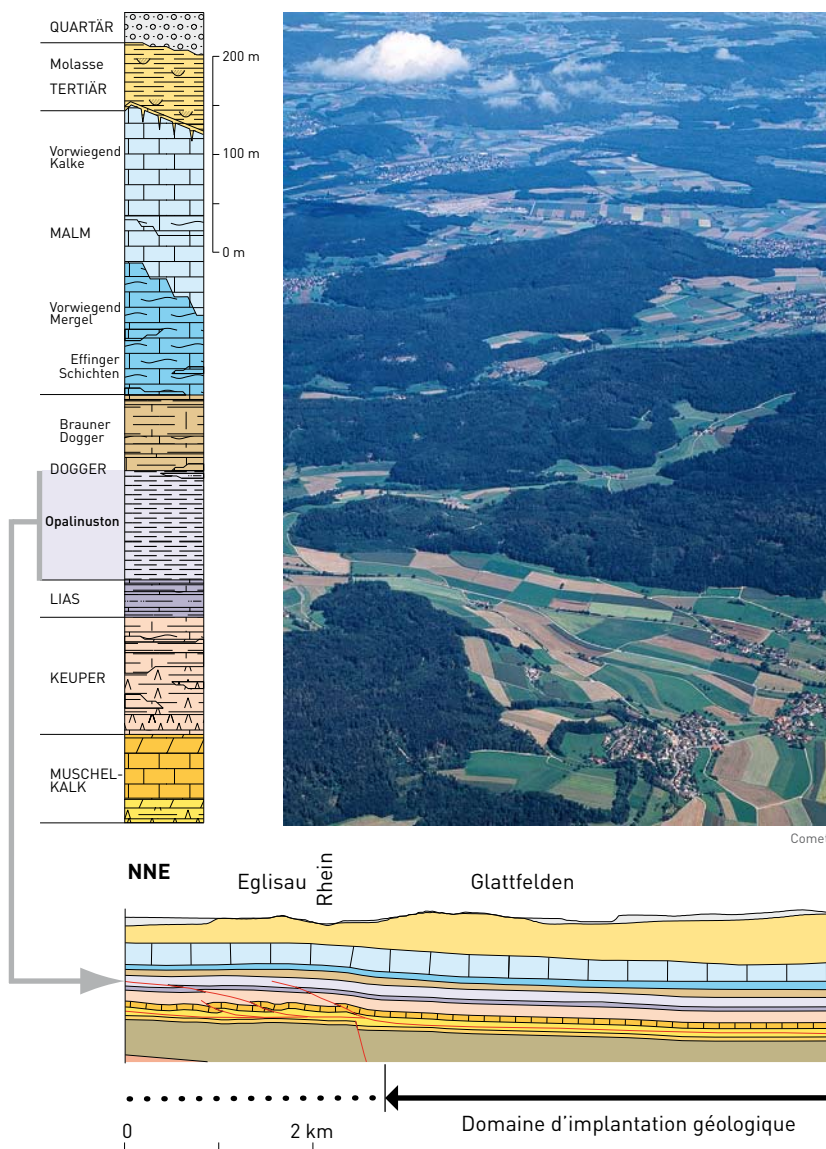


Domaine d'implantation d'un dépôt profond pour déchets de haute activité (DHA)



The map shows the Glatt region in Switzerland, with the Glattfelden area highlighted in orange. The highlighted area includes the municipalities of Glattfelden, Stadel, Bachs, and Siglistorf. Other nearby municipalities include Rekingen, Mellikon, Rümikon, Kaiserstuhl, Wislikofen, Böbikon, Lengnau, Schneisingen, Oberweningen, Niederweningen, Schöfflisdorf, Schleinikon, Steinmaur, Neerach, Höri, Niederglatt, Winkeln, Bülach, Buchberg, Rüdlingen, and Wasterkingen. A dashed line indicates the location of the 'Profil' (profile) shown in the adjacent figure. The map also shows the Glatt river and a scale bar from 0 to 2 km.



Domaines d'implantation de dépôts profonds pour déchets de haute activité (DHA)

Procédure et sélection

Le plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» fixe les critères et la procédure pour la sélection de sites, qui doit intervenir en trois étapes.

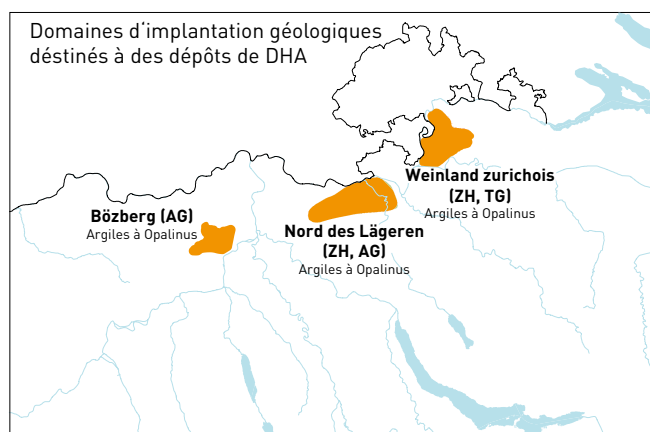
La première étape du plan sectoriel prévoit d'abord que la Nagra propose aux autorités des domaines géologiques d'implantation. Pour cette sélection, les propriétés des formations géologiques sont déterminantes, car elles conditionnent la sûreté.

Pour l'identification de domaines d'implantation appropriés, le plan sectoriel prescrit cinq phases accompagnées de critères correspondants:

1. Répartition des déchets entre les dépôts pour déchets de haute activité (DHA) et de faible et moyenne activité (DFMA).
2. Concept de sûreté pour ces dépôts et définition des exigences géologiques requises.
3. Identification à grande échelle de secteurs appropriés sur les plans géologique et tectonique.
4. Identification de roches d'accueil potentielles appropriées.
5. Identification, au sein des secteurs retenus, de zones où la roche d'accueil se présente selon la disposition, la profondeur et l'épaisseur appropriées.

Les propositions de la Nagra découlant de cette procédure sont fondées exclusivement sur des directives de nature scientifique et technique.

Les trois domaines géologiques d'implantation sélectionnés pour le dépôt profond des déchets de haute activité (DHA) se trouvent tous dans le Nord de la Suisse.



Pour l'implantation sûre d'un dépôt profond, la roche d'accueil doit posséder une extension minimale de six kilomètres carrés, et une largeur utile d'au moins un kilomètre carré et demi.

Les domaines d'implantation proposés du Weinland zurichois, du Nord des Lägeren et du Bözberg, utilisant les Argiles à Opalinus comme roche d'accueil, se distinguent par une situation géologique simple et stable en profondeur, avec l'extension requise.

Chacun de ces trois domaines peut convenir également au stockage des déchets de faible et moyenne activité (DFMA).

Nationale Genossenschaft
für die Lagerung radioaktiver Abfälle
Hardstrasse 73
5430 Wettingen
Schweiz

Tel. 056 437 11 11
Fax 056 437 12 07
info@nagra.ch
www.nagra.ch